

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 23311 - 2016 B 01891 - 819 813 015 - AAP

Société AAP

73 rue Anatole France

33150 CENON

Etats comptables

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifie conforme à l'original



Désignation de l'entreprise Société AAP Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 73 rue Anatole France 33150 CENON

Numéro SIRET * 81981301500016 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

						Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012							
		Autres *	014	909	016	909						
	Immobilisations corporelles *		028	31 779	030	31 509	270	1 424				
	Immobilisations financières * (1)		040	5 370	042		5 370	20 370				
	Total I (5)		044	38 058	048	32 418	5 640	21 794				
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
Marchandises *			060	31 509	062	31 509	61 581					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	181 618	070	181 618	246 902					
		Autres * (3)	072	40 656	074	40 656	26 209					
Valeurs mobilières de placement		080		082								
Disponibilités		084	12 672	086	12 672	3 999						
Charges constatées d'avance *		092	613	094	613							
Total II		096	267 068	098	267 068	338 691						
Total général (I+II)		110	305 126	112	32 418	272 708	360 485					
PASSIF						Exercice N NET 1			Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel *					120	7 500	7 500			
	Ecart de réévaluation					124						
	Réserve légale					126	750	750				
	Réserves réglementées*					130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131							
	Report à nouveau					134	42 342	55 408				
	Résultat de l'exercice					136	(41 844)	(13 066)				
	Subventions d'investissement					137						
	Provisions réglementées					140						
	Total I					142	8 748	50 592				
	Provisions pour risques et charges					154						
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	79 205	107 415			
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
		Fournisseurs et comptes rattachés					166	125 897	111 905			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	27 750							
Comptes courants d'associés					173	8 927	7 521					
Autres dettes					175	932	58 891					
Produits constatés d'avance					174							
Total III					176	263 959	309 893					
Total général (I + II + III)					180	272 708	360 485					
RENVOS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société AAP

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 1 3 1 1 2 2 0 2 3 Exercice N-1 clos le 1 3 1 1 2 2 0 2 2 Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	584 616	534 412
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	132 610	126 486
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4	51
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	717 229	660 949
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	362 373	314 944
	Variation de stock (marchandises) *				236	30 072	14 990
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	208 408	209 847
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	3 523	244	5 870	3 957
	Rémunérations du personnel *				250	104 857	87 433
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	45 944	36 844
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254	1 154	2 926
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	16	31
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	758 693	670 972
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(41 464)	(10 022)
	Produits financiers	(III)			280	4	189
	Produits exceptionnels	(IV)			290	593	
	Charges financières	(V)			294	842	1 077
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	135	2 155
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		
RÉINTÉGRATIONS	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(41 844)	(13 066)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 41 844
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	135	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		350
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 41 709
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1 2 9. 86						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 41 709

SASU AAP
Capital de 7 500 €
73 rue anatole france
33 150 Cenon
RCS BORDEAUX : 819 813 015

.....

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 12 JUIN 2024

Le 12 Juin 2024, au siège social, à Cenon

Monsieur Alfredo PINTO, propriétaire de la totalité des 10 parts sociales de la société, au capital de 7 500 €, en qualité d'associé unique et président a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société AAP, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

L'associé unique a ensuite pris les décisions suivantes portant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur l'affectation des résultats dudit exercice :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 41 844 € de la façon suivante :

Deficit de l'exercice :	41 844 euros
A titre de « Report à nouveau »	41 844 euros

TROISIEME DECISION

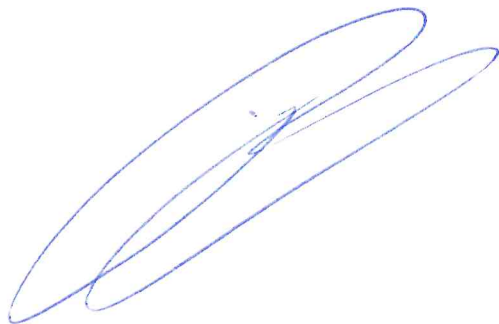
L'associé unique constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrent dans le champ d'application des dispositions de l'article 227-10 du code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires relatifs à cette opération et en particulier au cabinet d'expertise comptable Altus Consultants AP.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Alfredo PINTO,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, likely representing the name Alfredo Pinto.